

***QUESTION ECRITE DE  
Mme Natalie VICTOR-RETALI***

## Parrainage Républicain

Madame Natalie VICTOR-RETALI, Conseiller Municipal, présente le rapport suivant :

Question écrite de Mme N.VICTOR-RETALI  
Groupe Communiste  
Pour le Conseil Municipal du 19 mai 2008.

Bordeaux le 5 mai 2008

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Aujourd'hui, certains citoyens bordelais vivent dans la peur et parfois dans la clandestinité.

Leur crime? Etre étrangers.

Leur honte? N'avoir pas reçu de réponse favorable de la Préfecture concernant la demande ou le renouvellement de leur titre de séjour.

Leur angoisse? Se faire arrêter en rentrant du travail, en revenant de l'école ou en faisant leurs courses.

Leur désir? Vivre et travailler en France, voir leurs enfants grandir et apprendre dans la paix, tenter d'oublier.

Ces personnes sont nos voisins, les parents des amis de nos enfants, nos collègues de travail.

De nombreux citoyens Bordelais tentent de leur venir en aide au nom des valeurs Républicaines qui ont toujours guidé leurs pas.

Parmi eux des élus (dont certains sont présents dans cette salle aujourd'hui) qui parrainent, sous l'égide du Réseau Education sans Frontières, des enfants menacés d'expulsion avec leurs familles de manière à leur apporter à la fois un soutien moral et un accueil symbolique fort dans la Patrie des Droits de l'Homme.

Ce sont des **Parrainages Républicains** ils se pratiquent dans des lieux divers au gré de l'accueil qui leur est fait.

**Ma proposition aujourd'hui est que la Mairie de Bordeaux mette à la disposition des élus désirant parrainer des enfants de famille sans-papiers ou des jeunes majeurs scolarisés un lieu à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.**

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous préoccuper de ce problème qui touche aux Libertés fondamentales et aux Droits de l'Homme en France.

Certaines associations œcuméniques se rassemblent désormais chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois Place Pey Berland pour un Cercle de Silence afin de protester contre l'enfermement des étrangers en centre de rétention administrative et d'interpeller les consciences.

La Ville de Bordeaux, qui s'est construite autour de son ouverture au monde, s'honorerait de s'associer ainsi à une démarche fondamentalement citoyenne et humaniste.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer messieurs et mesdames l'expression de mes sentiments républicains.

Natalie VICTOR-RETALI.



**Réponse à la question écrite de Mme Victor Retali  
Sur le parrainage républicain**

**(réponse par M. MARTIN)**

Ce que vous appelez « parrainage républicain » relève, madame la conseillère, d'une démarche privée. Je comprends naturellement la sympathie éprouvée pour la situation difficile de certaines familles.

Aucun texte ne prévoit cependant qu'une commune puisse se positionner sur de telles pratiques, notamment par une mise à disposition de locaux. Ceci pourrait en effet s'apparenter à une caution officielle de démarches qui sont en marge de la légalité.

En conséquence, j'ai le regret de vous indiquer que la Ville ne mettra pas à disposition de tiers des locaux pour permettre le déroulement de ces manifestations.

**M. LE MAIRE.** -

Il nous reste une question écrite de Mme VICTOR-RETALI.

Ma chère collègue, vous avez la parole.

**MME VICTOR-RETALI.** -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Aujourd'hui certains citoyens bordelais vivent dans la peur et dans la clandestinité.

Leur crime ? Etre étrangers.

Leur honte ? N'avoir pas reçu de réponse favorable de la Préfecture concernant la demande ou le renouvellement de leur titre de séjour.

Leur angoisse ? Se faire arrêter en rentrant du travail, en revenant de l'école ou en faisant leurs courses.

Leur désir ? Vivre et travailler en France, voir leurs enfants grandir et apprendre dans la paix, tenter d'oublier.

Ces personnes sont nos voisins, les parents des amis de nos enfants, nos collègues de travail.

De nombreux citoyens bordelais tentent de leur venir en aide au nom des valeurs républicaines qui ont toujours guidé leurs pas.

Parmi eux des élus, dont certains sont présents dans cette salle aujourd'hui, qui parrainent sous l'égide du Réseau Education sans Frontières des enfants menacés

d'expulsion avec leurs familles de manière à leur apporter à la fois un soutien moral et un accueil symbolique fort dans la patrie des Droits de l'Homme.

Ce sont des Parrainages Républicains. Ils se pratiquent dans des lieux divers au gré de l'accueil qui leur est fait.

Ma proposition aujourd'hui est que la Mairie de Bordeaux mette à la disposition des élus désirant parrainer des enfants de famille sans papiers ou des jeunes majeurs scolarisés un lieu à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous préoccuper de ce problème qui touche aux libertés fondamentales et aux Droits de l'Homme en France.

Certaines associations œcuméniques se rassemblent désormais chaque troisième mardi du mois place Pey-Berland pour un Cercle de Silence - le prochain est demain - afin de protester contre l'enfermement des étrangers en centre de rétention administrative et d'interpeller les consciences.

La Ville de Bordeaux qui s'est construite autour de son ouverture au monde s'honorerait de s'associer ainsi à une démarche fondamentalement citoyenne et humaniste.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments républicains.

**M. LE MAIRE.** -

M. MARTIN va vous répondre de façon républicaine.

**M. MARTIN.** -

Ce que vous appelez le « Parrainage Républicain » relève, ma chère collègue, d'une démarche privée.

Je comprends naturellement la sympathie éprouvée pour la situation difficile de certaines familles.

Aucun texte ne prévoit cependant qu'une commune puisse se positionner sur de telles pratiques, notamment par une mise à disposition de locaux. Ceci pourrait en effet s'apparenter à une caution officielle de démarches qui sont en marge de la légalité.

En conséquence j'ai le regret de vous indiquer que la Ville ne mettra pas à disposition de tiers des locaux pour permettre le déroulement de ces manifestations.

**M. LE MAIRE.** -

Merci Monsieur l'Adjoint. Il n'y a pas de débat.

Nous avons épuisé notre ordre du jour. Je vous remercie et je lève la séance.

Merci beaucoup.

*(La séance est levée à 18 h 20)*